

## Au sommaire

### 12 ACTES COURANTS - IMMOBILIER

**Urbanisme / Construction.** Servitude d'urbanisme frappant d'inconstructibilité les terrains d'un lotissement : appréciation du droit à indemnisation

**Baux d'habitation et à usage mixte.** Conditions du transfert du bail au concubin notoire

**Propriété.** Précisions ministérielles au sujet des biens sans maître

**Vente.** Illustration de l'annulation de la vente pour violation du droit de préemption du preneur

### 18 FAMILLE - PATRIMOINE

**Partage.** Récompenses : précisions sur la prise en compte des frais d'acquisition

**Filiation.** Prescription de l'action en recherche de paternité et atteinte au respect de la vie privée

### 20 FISCAL

**Plus-values.** Non-renvoi au Conseil constitutionnel du sursis d'imposition de certaines plus-values mobilières

### 22 PROFESSION

**Responsabilité notariale.** Le notaire doit indemniser l'acquéreur évincé de l'augmentation éventuelle du prix de la chose vendue

## À LA Une

### Mise en œuvre des procédures d'installation, de gestion et de nomination des notaires

**N**ouvelle vague de textes pour les officiers publics et ministériels, notamment pour les notaires.

Sont ainsi fixées :

- les modalités d'adaptation à la loi *Macron* des SCP de notaires ;
- les procédures dématérialisées de nomination des notaires ;
- la date d'entrée en vigueur (16 novembre 2016, à 14 heures) des dispositions prévoyant la transmission au garde des Sceaux des demandes et déclarations émanant des notaires ou des candidats à cette fonction ;
- et les modalités de tirage au sort relatives aux demandes de nomination sur un office notarial à créer. > **LIRE P. 1**